



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 20 mars 2022.

Les membres de l'ASGIR se sont réunis au Golf International de Roissy sur convocation du président de l'association en date du 28 février 2022.

Le Président remercie les membres présents. Il excuse Michel THOMAS Maire de Roissy en France et son adjoint délégué au golf Patrick PAMARD retenus par ailleurs. Le président signale que M Swann GUEDAN, directeur Général du Golf participe à notre assemblée en visio-conférence.

Remercie de leurs présence s Adrien Zavaroni directeur du Golf et Daniel Duchêne directeur des activités golifiques

Le président précise que 68 membres sont présents voire représentés sur 110.

- Le président précise que l'assemblée sera amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Président sur la gestion morale et sportive ;
- Lecture du rapport sur la situation financière des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Quitus de gestion aux membres du bureau ;
- Vote du budget de l'exercice 2022 ;
- Montant de la cotisation annuelle 2023 ;
- Nomination d'un ou deux vérificateurs aux comptes ;
- Présentation du projet sportif, de développement et d'animation ;
- Validation des membres cooptés et élection ou réélection de cinq membres au comité directeur ;
- Questions diverses.

A l'appui d'un diaporama (annexé au présent procès-verbal) le Président aborde le premier point de l'ordre du jour à savoir :

Rapport du Président sur la gestion morale et sportive :

Nos actions 2021 ont été conséquentes dans le contexte connu, et pour une association naissante.

L'activité de l'ASGIR a pu s'organiser sur un terrain d'une excellente qualité pour laquelle il convient de saluer et remercier le green keeper et son équipe qui au quotidien se donne pleinement pour notre loisir.

Résultats sportifs :

- Durant l'hiver et sous régime Covid l'AS a organisé :
 - 10 rencontres amicales (moyenne 12 joueurs es / rencontre)
 - 9 compétitions internes (moyenne 7 joueurs es / rencontre)
 - 8 rencontres d'équipes

- o 6 birdy cup
- o 2 shoots gun barbecue
- o 7 compétitions dont la Coupe A Toulouse avec deux beaux vainqueurs Emilienne Michels et Olivier Gager
- o Les premiers Trophée Séniors et Grand Prix de Roissy avec de très bonnes participations y compris de nos membres
- Les résultats de nos équipes participantes aux compétitions fédérales sont de bons augures pour le devenir de notre club à savoir :
- Équipe dames **Capitaine Caroline Brel** : En promotion par équipe une 9^{ème} place sur 13 et un tour aux interclubs par équipe séniors et en coupe de Paris.
- Équipe hommes, **Capitaine Florent Lepeuve** : En promotion une participation qui aurait pu aboutir.
- Équipe Séniors **capitaine Yves Flaissier** : La montée en deuxième division sur coupe de la ligue séniors par équipe et 1 ex-æquo en phase qualificative en coupe de Paris.
- Équipe vétérans, **capitaine Yves Flaissier remplacé** pour cette épreuve par François Michels ,engagée promotion et qui s'est bien battue.
- A ce titre, nous pouvons donc remercier les Capitaines, les joueuses et joueurs pour leurs engagements et souhaiter que les renforts arrivent en 2022.
- Avec un peu de difficulté l'engagement au Challenge de l'Amitié 21/22 s'est concrétisé grâce à l'implication **de Roxana Rostani** et notre équipe s'intègre bien dans cette belle épreuve hivernale. Nul doute que pour 22/23 nous pourrons jouer la "Gagne"
- Prochainement, l'association débute le challenge des semainiers séniors après beaucoup de travail préparatoire de la part de Yves Flaissier qui en assure le capitaneat.

École de Golf

- L'école de golf est gérée par UGOLF sous la responsabilité de Daniel Duchêne et de Valentin Depret.
- **Catherine Kamphou et Marc Tordjman** pour l'as ont assuré l'encadrement de celle-ci.
- Pour sa première année de fonctionnement c'est 48 jeunes qui ont été accueillis. Notons aussi la volonté politique de l'agglomération qui permet d'accueillir les classes de CE1 des communes membres et qui sera à terme un excellent vivier de jeunes talents.
- Résultats du groupe Elite :
- Équipe U16 capitaine Eliot Torjmann : Promotion une 3^{ème} place qui nous a laisser plein de regrets mais qui à terme sera formatrice.
- Une 16^{ème} place pour Gadhi Noha au championnat de France U12
- 1^{ère} place au championnat départementale pour Laure Raynaud
- Participation au trophée des jeunes golfeurs
- Trophy jeunes deux lauréats Laure Raynaud et Kim Fossier
- Et bon nombre de place d'honneur sur les différents Grand Prix ou Roissy a été engagé et reconnu grâce à l'excellent esprit d'équipe que notre EDG véhicule. Félicitations.
- A ce titre, le comité directeur dans son projet de budget 22 intègre une participation financière afin de soutenir les familles dans leur budget basé sur les résultats.

Membres AS et abonnés :

État Licencié 2021					
			Dont Jeunes		
	Messieurs	Dames	Garçons	Filles	
Licenciés	153	41	70	20	194
Lien 2					95
Lien 3					86
Total					375

- Dont, 84 venant des différentes villes de l'agglomération et 25 de Roissy.
- A ce jour, notre effectif est d'ores et déjà 254 licenciés, 80 jeunes dont 15 au groupe élite.
- 57 dames dont 33 AS
- 199 Messieurs dont 109 AS
- Nous pouvons souligner qu'une de nos principales difficultés à l'adhésion de joueurs(es) au sein de notre AS reste le coût de l'abonnement sur Roissy (Grand Paris ou France) qui reste un frein car la notion financière passe bien avant les services proposés sur Roissy. Des solutions peuvent être mises en place et sont vues avec la direction du golf.
- A noter que l'effectif de l'EDG compte plus de 80 jeunes cette année.

Le Comité directeur *et son fonctionnement :

ACHOUR	Kader	KHAMPHOU	Catherine
BACHMANN	Robert	LEPEUVE	Florent
BREL	Claude	MICHELS	François
CHEVALLIER	Didier	SAUDEMONT	Maxime
CIPOLAT	Jean pierre	TORDJMAN	Marc
CIPOLAT	Corinne	UZAN	Olivia
FAURA	Edouard	BREL	Julien

**CD initial à date de l'assemblée général d'avril 2021*

- Composé de 14 membres élus, renouvelés par tiers chaque année. Nous voterons plus tard lors de cette assemblée pour le premier tiers.
- Depuis la dernière Assemblée Générale ordinaire, le comité s'est réuni 5 fois : Les 16 avril 21, Le 05 mai 21, le 17 juillet 21, le 27 février 22 ou nous avons coopté Y Flaissier, C Brel et Jean Jacques Kolosowki suite à trois places vacantes et le 12 mars 22.
- Outre ces réunions plusieurs autres réunions se sont tenues, groupe de travail, jeunes, animation et bureau. Etc..

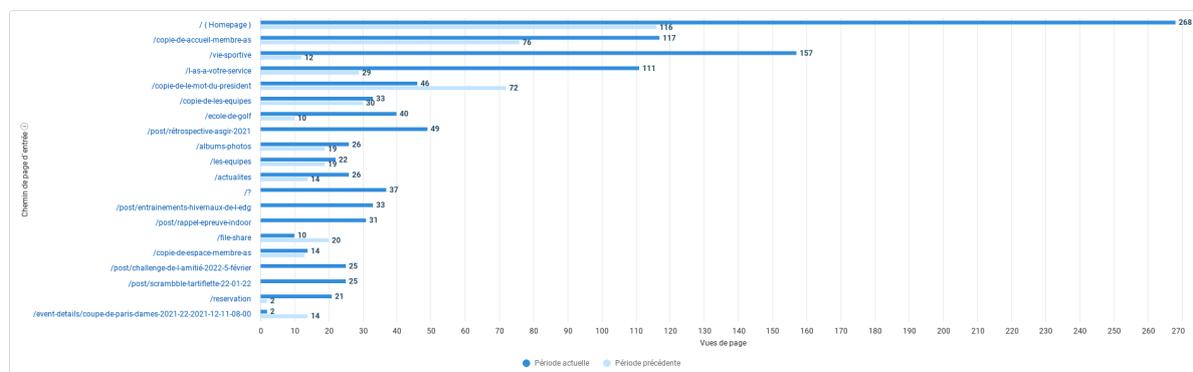
Le site internet :

A ce titre la fréquentation est en augmentation régulière et nécessite une forte implication afin de le rendre attractif et surtout à jour.

Merci aux capitaines d'équipes, nos membres et pros pour les photos qu'ils nous communiquent et permettant d'abonder le site.

Page Visits (comp bar)

date this year to second comparison_period is previousPeriod top_n_pages is 20 choose_measure is pageViews



Créé par Looker le February 8, 2022 à 6:38 PM UTC

La gestion des tenues d'équipes :

- Chèques cadeaux offert par Ugolf et d'une valeur de 270€ sont à disposition de chaque membres AS. Vous avez pu l'avoir en rentrant à cette assemblée. Nous pouvons remercier la direction de Ugolf
- Carte d'entrainement pour les membres des équipes
- L'organisation de la vie sportive tant amicale que fédérale.
- La composition de nos affiches très appréciées qui ont été conçues par **Corinne Cipolat** à qui nous pouvons lui transmettre nos félicitations et remerciements.
- L'organisation des deux premiers trophées et Grand prix. Merci à tous les bénévoles qui y ont contribué et aux arbitres notamment François Michels.
- La participation des bénévoles et de l'association à l'open de Roissy. Participation très conviviale et avec un engagement spontané de bénévoles de tout horizon. Merci à eux
- L'organisation de la fête du club avec notamment l'implication d'Olivia, Kadder et Edouard que nous pouvons remercier pour ce premier succès.
- La recherche de sponsoring qui nous a permis d'Avoir à nos côtés **ABVV, Exovision, Ebox, Loiseleur, le restaurant le Vivier, le 132, l'office de tourisme et ses partenaires hôteliers** . Nul doute que nous pourrons en trouver d'autres dans l'avenir avec une évolution positive du contexte économique.
- La recherche de subventions. A noter le soutien de la commune de Roissy,
- L'agence nationale du sport qui nous a suivi pour le développement de notre EDG et du sport féminin.
- Comme évoqué dans les objectifs de l'année, l'association s'est dotée d'un nouveau logiciel permettant de gérer les adhésions, les finances et à terme le site de l'association. La première étape était bien sûr la gestion financière et notre trésorier vous présentera et vous commentera le plan comptable de l'année et le budget primitif 2022 afin de les entériner afin que l'association puisse poursuivre ses actions.
- Une copie de ces éléments comptables et de gestions est intégrée dans le document, mis à votre disposition.
- A cet effet, vous pourrez constater que la trésorerie de l'association reste saine avec des réserves qui permettront notre évolution qui ne manquera pas de se poursuivre et cela dès l'exercice 2022.
- Notre souhait, de voir le niveau golfique de chacun s'améliorer, nous conduits à prévoir la prise en charge financière d'une partie des entraînements et des cours collectifs au-delà des 10 heures annuelles offertes par Ugolf à nos équipes.
- Sachez, par ailleurs, que Ugolf participe, aussi à l'accompagnement sur les compétitions de nos jeunes joueurs à raison de 6 heures annuelles. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.
- Pour cette première année et même si celle-ci a été marquée par les restrictions sanitaires, les membres du comité directeur, capitaines d'équipes et responsables, se sont investis pleinement pour l'organisation des compétitions et des animations, contribuant ainsi à rendre la vie associative dynamique et conviviale.
- Un seul événement festif a pu se tenir à savoir notre première fête du club mais le comité souhaite vivement s'investir dès cette année afin de vous proposer à minima 2 manifestations permettant de créer le lien et l'esprit club indispensable à l'épanouissement de ses membres et l'appartenance à notre association. Je voudrais, que nous remercions chaleureusement Olivia, Kadder et Edouard.

Remerciements :

Le président remercie Adrien Zavaroni et Swann Guedan notre Directeur et directeur Général du Golf avec qui nous œuvrons beaucoup pour votre satisfaction au quotidien et le président confirme que l'avenant 22 discuté vendredi dernier en présence de Yves Flaissier a donné lieu à un accord sur l'ensemble des points abordés dès janvier 22. Il confirme la subvention d'un montant de 8000€.

Le président salue l'extrême implication de Ugolf au développement de l'association. Il remercie l'ensemble des équipes administratives, accueil, restauration et terrain pour leurs actions au quotidien.

Le président remercie le green keeper Jean Paul Legay, son adjointe Apolline Rudolph et leur équipe de jardiniers qui nous préparent avec professionnalisme un excellent parcours.

Le président donne la parole à l'assemblée.

Jean Pierre Cipolat demande la parole. Il souhaite expliquer à la salle les raisons de sa démission de fonction de trésorier et son désaccord avec le président. Il note les points positifs mais indique que dans un rapport moral, il est nécessaire d'être transparent. Les conflits présents doivent être

mentionnés. Il indique un désaccord profond avec le président. Jean Pierre Cipolat revient sur le championnat du club et les problèmes qui ont été rencontrés qui ne seraient imputables qu'au président.

Robert BACKMANN s'associe à ces propos et reproche au président son côté autorité.

Le président répond point à point à ces accusations. Yves FLAISSIER indique à l'assemblée que ces problèmes rencontrés lors du championnat sont certes regrettables mais qu'en aucun cas ils ne justifient de telles attaques et qu'il est grand temps de se consacrer à l'avenir de l'association. Après débat, le président propose de passer au vote de cette première résolution.

Résolution 1 : 9 contres, 5 abstentions. Celle-ci est adoptée

Lecture du rapport sur la situation financière des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

Le président précise à l'assemblée que l'ensemble des pièces comptables et administratives sont là, à disposition de chacun aujourd'hui ou d'un autre moment.

Le président donne la parole à Yves FLAISSIER, trésorier désigné par le comité directeur en date du 12 mars 22.

Yves Flaissier précise qu'il va donner lecture de ce rapport au regard de sa nomination récente. Les comptes de l'exercice 2021, arrêtés par le comité directeur en date du 27 février 22 sont :

Montant des produits 53386€

Montant des charges 35965€

Dont un résultat de 17389€ frais financiers déduits. Yves Flaissier poursuit sa présentation à l'appui de trois diapositives représentant les extractions du logiciel de comptabilité, mis en œuvre cette année (l'association s'étant dotée d'un outil performant permettant une gestion analytique).

Pas de questions

Le président propose à l'assemblée de s'exprimer.

Résolution 2 : Approuvée à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée.

Affectation du résultat :

Le président propose à l'assemblée d'affecter le résultat au report à nouveau pour un montant de 17389€.

Résolution 3 : Approuvée à l'unanimité.

Quitus de gestion aux membres du bureau :

Ces deux premiers ayant été validés, le président remercie le bureau et propose à l'assemblée de délibérer sur le quitus de gestion au bureau.

Résolution 4 : Approuvée à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa confiance.

Vote du budget de l'exercice 2022 :

Le président présente le projet de budget validé par le comité directeur du 27 février 22 qui s'équilibre en dépense et en recette à la somme de 39776€.

Pas de questions.

Résolution 5 : Approuvée à l'unanimité.

Montant des cotisations annuelles 2023 :

Le président sur proposition de son comité directeur du 27 février 2022, propose de reconduire les cotisations sans augmentation. Il est proposé que sur la base de celles-ci un tarif spécifique pour les roisséens.

De plus, il est proposé une cotisation pour les enfants issus du programme scolaire d'un montant de 10€ tenant compte du fait qu'ils intègrent l'EDG en cours d'année.

Tarifs 2022 fixée par AG 13/04/21	Proposition des tarifs d'adhésion à l'association ASGIR pour 2023
Adultes : 55€ / Couple** : 90€	Adultes : 55€ Couple** : 90€
	Adultes Roisséens : 45€ / Couple** : 80€
Jeunes : + 18 à 30 ans : 27€ et 18 ans et moins : 15€	Jeunes : + 18 à 30 ans : 27€ et 18 ans et moins : 15€
	Jeunes Roisséens: + 18 à 30 ans : 20€ et 18 ans et moins : 10€
	Tarif intégrant l'EDG via le programme scolaire : 10€

* Proratisée la première année ** Prise simultanément

Cette proposition est soumise à l'assemblée.

Résolution 6 : Approuvée à l'unanimité.

Nomination d'un ou deux vérificateurs aux comptes :

Le président rappelle la mission du vérificateur aux comptes qui consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan ; de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administrations et des assemblées générales ; de la sincérité des informations portées sur les rapports du conseil d'administration. Le vérificateur aux comptes d'une association est une personne bénévole, désignée librement par l'assemblée générale de l'association.

Appel à candidature : Aucun candidat ne se présente. Le président propose que l'association fasse intervenir un professionnel afin de vérifier les comptes.

Résolution 7 : Approuvée à l'unanimité.

Validation des membres cooptés et élection ou réélection de cinq membres au comité directeur :

Avant de procéder à la l'élection de nouveaux membres au sein de comité directeur de l'AS, le président rappelle les statuts de l'association. Ceux-ci prévoient, outre l'élection ou réélection d'un tiers des membres de son comité tous les ans après en avoir dressé la liste lors de sa première année de fonctionnement, que le Président soit renouvelé lors de la 3^{ème} année afin de pouvoir mener sa politique vis-à-vis de l'AS.

Le président s'explique « Il se trouve que depuis plusieurs mois, je fais l'objet d'une campagne pas très sympathique à mon rencontre voire très critique y compris auprès de mon employeur afin de me nuire professionnellement.

A ce sujet et pour votre parfaite information, je vous rappelle que la municipalité de Roissy m'avait nommé coordinateur des activités golfiges afin d'accompagner le lancement du golf et mettre en place toutes les conditions requises afin que l'association puisse démarrer et "voler de ses propres ailes" et cela a été une très belle opportunité pour l'AS.

Le poste que j'occupe devait se terminer avec ma cessation d'activité donc ma retraite début 2022. En congé maladie depuis octobre cela n'a pu se concrétiser matériellement.

Toutefois cette mission est terminée et quel que soit mon statut dans les mois à venir au regard de l'évolution de mon état de santé (longue maladie, cessation d'activité progressive thérapeutique ou retraite) je n'occupe plus ce poste et ne l'occuperai plus. Dans ce contexte "diffamatoire" à mon encontre et à la tenue de cette assemblée générale, je vous confirme que je ne peux pas continuer à m'investir sans votre assentiment plein et entier.

Aussi, je vous propose de vous prononcer par un vote de confiance ou non d'ailleurs à mon engagement.

Ainsi et si j'ai votre soutien, je poursuivrai cet engagement.

À l'inverse, je me retirerai immédiatement à l'issue de cette AG.

Mes détracteurs pourront ainsi se présenter tout de suite à votre suffrage et ainsi s'impliquer pleinement plutôt que de pratiquer la désinformation et la critique systématique.

Si vous avez des questions, je peux y répondre autrement, je vous propose que nous passions à ce vote de confiance ou non pour ma présidence.

Soyez très à l'aise vis-à-vis de votre vote car je n'ai aucune rancœur et suis prêt à accepter votre décision car j'estime avoir rempli ma tâche honnêtement et professionnellement et je sais que je laisse une association saine et structurée pour faire face à l'avenir du moment que l'on s'en donne les moyens et que l'on s'investisse pour elle. C'est cela le bénévolat !

Merci.

Pas de questions, le président demande à l'assemblée deux volontaires pour les opérations de vote conformément aux statuts.

Il est donc proposé de se prononcer pour un vote de confiance au président "POUR ou CONTRE " à bulletin secret.

Deux scrutateurs se proposent spontanément pour le dépouillement.

Proclamation des résultats :

43 POUR, 23 Contre et 2 Nul.

Le président obtient largement la confiance de l'assemblée. Le président remercie vivement l'assemblée pour sa confiance accordée et précise que cela fait vraiment du bien au regard des attaques directes dont il a fait l'objet.

Le président reprend l'ordre du jour. Il propose de passer au vote relatif à la validation de trois membres cooptés pour donner suite aux vacances de postes au comité directeur et validés par celui-ci à savoir : Caroline Brel, Yves Flaissier en qualité de capitaines d'équipes et Jean Jacques Kolosowski pour la responsabilité de l'EDG.

Le vote à bulletin secret est organisé.

Les trois membres cooptés sont validés.

Le président revient sur le renouvellement annuel des membres du comité directeur et au tirage au sort ayant eu lieu le 27 février 22 pour définir ce renouvellement annuel comme suit :

2022	2023	2024
Kader ACHOUR	Robert BACHMANN	Claude BREL
Julien BREL	Jean-Pierre CIPOLAT	François MICHELS
Olivia UZAN	Florent LEPEUVE	Didier CHEVALIER
Édouard FAURA	Marc TORJMAN	Jean Jaques KOLOSOWKI
Yves FLAISSIER	Caroline BREL	

Le renouvellement pour le premier tiers et à la suite de l'appel à candidature arrêté au 10 mars 22 a donné lieu à la liste suivant :

Noms	Prénoms	Résultats	Elus
Aznar	Stéphanie	32	6-ex
Achour	Kader	49	4
Brel	Julien	32	6-ex
Flaissier	Yves	60	2
Faura	Edouard	51	3
Guiot	Marc	42	5
Michels	Emilienne	24	9
Uzan	Olivia	61	1
Boursier	Noël	30	8

Le vote à bulletin secret est organisé et les résultats sont proclamés comme ci-dessus colonne résultats en vert.

Présentation du projet sportif, de développement et d'animation :

Le président aborde le projet sportif et d'animation à l'appui de trois slides du diaporama (ci-dessous).

ÉQUIPES :
 Challenges des écoles de golfs 02/04
 Les Promotions U16 Garçons 21/05
 Les Promotions A et B U16 Filles 14/07
 Chpt jeunes U12 filles & garçons, benjamins(es), minimes G & F 20/03
 Promotion messieurs 26/08
 Promotions A Seniors 2 (+ 65 ans), Ailette
 Promotion seniors messieurs 21/09
 Promotion dames 08/10
 La Promotion des Équipes 2 Messieurs,
 Le Championnat de France par équipes des plus de 60 ans, Nîmes
 Coupe de Paris Messieurs et Dames
 Challenges interclubs de la ligue M&D
 Challenge Interclubs séniors Messieurs
 Et d'autres épreuves demandant à ce jour confirmation en fonction de nos effectifs

Entraînements:
 Actuellement, 10h pour les équipes Une et séniors Messieurs et Dames
 Extension aux équipiers "challenge" 10H de façon à préparer les prochaines épreuves et l'intégration dans les équipes officielles.

Participation financière pour l'organisation des épreuves
 Participation au GP des équipes premières;

ECOLE DE GOLF

- Poursuivre l'accompagnement des pros. Intervention Daniel Duchène
- Participation au GP EDG élite. à définir
- Financement matériel 750€ de subvention ANS
- Heures d'encadrement pro (6h gratuites) sur épreuves collectives

LES CHALLENGES :

Reconduction:

Challenge de l'amitié 22/23

Challenge semainiers Séniors AGE 60/95 en 20 23

Nouvelle demande challenge féminin en semaine 23

RENCONTRES AMICALES ENTRE LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE JOUEURS DE L'ASSOCIATION :

- Journée écossaise
- Les barbecues
- Tournoi apprentis (base de l'intégration)
- Shoot gun 1/2/3(comme lors de la fête du club)

PROJETS D'ANIMATION DE L'ASSOCIATION POUR 2022 :

Soirée guinguette (14 juillet)

Les fantaisies de l'asgir

Soirée à thème 1^o semestre en collaboration avec le restaurant

Reconduction de la fête du golf

Questions de l'assemblée

Merci de votre écoute

Pas de question.

Le Président remercie l'assemblée et donne la parole à Swann Gueydan, directeur général du Golf. Celui-ci fait preuve d'étonnement par rapport à une telle situation conflictuelle et salue le courage du président de s'en remettre au suffrage de l'assemblée. Il indique avoir été sollicité à plusieurs reprises pour prendre position et précise que Ugolf ne le fera jamais à l'encontre d'une personne morale. C'est le projet commun qui doit être porté ; 2021 est le passé ; il faut s'intéresser à 2022. Swann Gueydan met ensuite en avant son partenariat constructif avec l'autorité délégante ; remercie l'association, la ville de Roissy et les équipes du golf. Il revient également sur les tarifs abonnement Mono Golf précisant qu'ils restent inférieurs aux abonnements moyens. Le directeur général évoque ensuite l'année singulière de 2021, impactant la restauration, le pro shop, l'organisation des équipes. Ce qui n'a pas empêché le choix de mettre en place une enquête de satisfaction dont le résultat est encourageant avec une note de 8/10. Les remarques apportées ont rapidement été suivies d'effet avec par exemple la mise en place de nouveaux aménagements (drapeaux, lave-balles, nouvelle aire de lavage, nouveaux casiers, etc.), l'instauration de nouvelles offres en termes de restauration ou encore l'embauche d'un 3ème Pro. Il est également indiqué que le parcours a connu une période compliquée avec des greens « malades », situation souvent vécue par de jeunes parcours ; l'intervention d'un expert va permettre d'ici avril la reconstitution du tapis végétal. Enfin, un point d'actualité est fait sur Ugolf et le groupe Duval, le rachat de Blue Green ; les outils et offres étudiées pour le bien des joueurs

Le président remercie le directeur général pour ses mots de soutien et lui réitère ses remerciements pour l'excellent partenariat que l'association et Ugolf entretiennent dans le seul objectif commun le développement de l'association ses équipes, son école de golf, l'animation et le golf pour tous.

Le président clôt l'assemblée, il est 18h 30.

Le président remercie les membres de leur participation et les convie au pot de l'amitié.

Le 20 mars 2022 ;

Le président ; Claude Brel.

La secrétaire générale ; Olivia Uzan